

le faire. J'abhore ces attaques inutiles qui indiquent que des journalistes ne se donnent pas la peine de chercher la vérité.

En terminant, monsieur l'Orateur, puis-je dire quelques mots au sujet de l'aide aux peuples étrangers, aux pays peu évolués et aux populations arriérées. Je veux bien qu'on augmente dans la mesure du possible notre participation. J'ai appuyé la participation du Canada au plan de Colombo, au programme du Point IV et au programme d'aide technique. A mon avis, ces initiatives sont justifiées, mais nous ne devrions pas oublier une chose. Ce n'est pas l'aide matérielle que nous pouvons apporter à ces peuples étrangers qui comptera éventuellement. La meilleure aide que nous puissions apporter à ces peuples, c'est celle qui les aidera à s'aider eux-mêmes.

Nous devons leur faire comprendre que ce que cette partie du monde possède aujourd'hui, elle le doit, dans une large mesure, à l'idéologie que nous professons. Je ne parle en ce moment de la doctrine politique d'aucun parti en particulier, mais de la doctrine que nous avons adoptée en toute liberté, celle de la libre entreprise que nous avons appliquée et appliquons encore, en dépit de ses nombreuses faiblesses. Si nous pouvons convaincre ces gens que les biens matériels et le niveau d'existence dont nous jouissons sont en très grande partie attribuables à notre façon d'envisager la vie, si nous pouvons les amener à s'en rendre compte et à essayer d'appliquer des conceptions semblables, je suis convaincu qu'avec un peu d'aide matérielle de notre part et aussi un certain encouragement, ils arriveront avec le temps à subvenir à leurs besoins.

Je souscris à toute aide que nous pouvons leur procurer, mais surtout à la sorte d'aide que je viens de signaler.

M. Alan Macnaughton (Mont-Royal): Monsieur l'Orateur, il me sera à peine nécessaire de dire aux honorables députés combien j'ai prisé l'honneur qu'on m'a fait de me désigner à l'un des postes de délégué suppléant du Canada à la huitième session des Nations Unies. Je m'empresse d'ajouter que pour mériter le titre d'homme d'État amateur il faudrait pas mal d'études et, certainement, beaucoup d'expérience, plus, en tout cas, qu'un simple apprentissage de trois mois à New-York. J'ai toutefois eu l'occasion de me rendre compte par moi-même, et de très près, du fonctionnement de la délégation canadienne. Je puis vous dire que sous la direction du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) et du ministre des Postes (M. Côté) elle a manifesté, au plus haut degré, de la coordination, de la collaboration et de l'esprit d'équipe.

A chaque instant et dans toutes les circonstances nous avons travaillé de concert. Il me semble que le moment et le lieu sont bien choisis pour formuler quelques observations au sujet du chef de la délégation canadienne à l'ONU, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Ici, à Ottawa, on connaît ses talents, mais je crains fort que bien des gens au Canada ignorent en quelle haute estime notre pays est tenu à l'étranger. Il est le seul Canadien à avoir présidé à la fois l'Assemblée des Nations Unies et le Conseil de l'Atlantique-Nord. Mais ces deux postes éminents ne représentent pas parfaitement, en soi, il me semble, le travail magnifique qu'il accomplit en dirigeant notre politique extérieure et en l'expliquant aux autres pays.

En sa qualité de chef de la délégation du Canada à l'ONU, non seulement conseille-t-il activement les membres de sa propre délégation, mais, je tiens à le souligner, les délégués des autres pays sollicitent activement ses avis, conseils et directives. Ce n'est pas le flatter que de dire qu'il possède un certain génie pour ce qui est de trouver une solution de bon sens, de trouver une formule et d'en arriver à un compromis dans une situation tendue.

A titre d'exemple, je dirai que l'ONU n'oubliera pas de sitôt le grand rôle qu'il a joué, —et en grande partie, tout seul,—dans la création du nouvel État d'Israël. Le point que je voudrais souligner c'est que ces utiles négociations spontanées, menées dans les couloirs, apportent un immense prestige au Canada. Le temps est venu, je crois, de dire ouvertement que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le premier ministre du Canada (M. St-Laurent) ont fait plus que tout autre Canadien pour faire sortir la politique extérieure du Canada de la poussière des archives et l'exposer au grand jour, de manière que tous les Canadiens puissent la connaître.

On estime à près de 2 milliards et demi la population totale du globe. En étant généreux et en mettant la population du Canada à 15 millions, je crois qu'il y a lieu d'être frappé par le fait que notre influence dans les affaires internationales est tout à fait disproportionnée au chiffre de notre population. Dans les conseils mondiaux, il arrive souvent qu'on nous considère à bien des égards sur le même pied que le Royaume-Uni et les États-Unis. Pourquoi cela? Eh bien! l'une des raisons, c'est que notre ministère des Affaires extérieures compte des gens habitués à se démêler dans l'enchevêtrement des négociations internationales. On y trouve non seulement des érudits, mais aussi des hommes d'action et ces deux catégories de personnes réunies se font entendre en notre nom à